

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas très bien entendu la motion présentée par mon collègue, mais je vais l'étudier et y réfléchir.

M. Orlikow: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Des démarches ont-elles été entreprises dernièrement par les représentants du gouvernement canadien en Union soviétique pour s'assurer de l'état de santé de Valentyn Moroz? Si oui, que peut nous dire le ministre à ce sujet?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, nous en avons parlé, avant le congé de Noël, je crois, à l'ambassadeur de l'Union soviétique. Celui-ci m'a assuré que les renseignements fournis par M. Gromyko concernant M. Moroz étaient toujours valables en dépit de ce qu'on avait rapporté sur la détérioration de son état de santé: il avait mis un terme à sa grève de la fain, et son état s'était amélioré après son hospitalisation. Ce sont là les derniers renseignements que je possède et je n'ai aucune raison de croire qu'ils soient périmés.

M. Orlikow: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque les Canadiens qui s'intéressent à l'affaire ont obtenu des renseignements différents de ceux qui ont été transmis au secrétaire d'État aux Affaires extérieures par l'ambassadeur de l'URSS, a-t-on demandé ou va-t-on demander au gouvernement soviétique de permettre aux représentants du gouvernement canadien en poste en Union soviétique de rendre visite à Valentyn Moroz, pour qu'ils puissent rendre compte directement de son état de santé en connaissance de cause?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas jugé bon de faire cette demande qui, dans de telles circonstances, ne donnerait à mon avis aucun résultat valable.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES INDIENNES

ON DEMANDE DE L'ASSISTANCE À LA CONSTRUCTION DE MAISONS POUR LES AUTOCHTONES

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Étant donné que la hausse du coût de construction de maisons unifamiliales touche également la construction de maisons pour les autochtones, le ministre considère-t-il la possibilité d'augmenter le budget destiné à l'habitation des autochtones et de terminer les projets déjà commencés? Je pense, par exemple, à Fort-George.

● (1430)

[Traduction]

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, il y aura cette année une modeste augmentation dans un domaine

Questions orales

qui nous paraît plus fondamental et plus rationnel. Nous reconsidérons dans son ensemble la façon de fournir des logements aux Indiens. Nous en discutons actuellement avec la Fraternité nationale des Indiens qui se montre optimiste. Nous présenterons dans un avenir proche un programme beaucoup plus complet.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES ESTIMATIONS BUDGÉTAIRES ET LE CALCUL DU TAUX DE CHÔMAGE

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre a déclaré hier qu'il ne pouvait donner d'évaluation du nombre de chômeurs en raison du grand nombre d'impondérables qui entrent dans ce calcul; pourtant, il déclarait en même temps que le gouvernement dispose actuellement des prévisions relatives au nombre de chômeurs pour l'année prochaine. Le ministre peut-il maintenant préciser à la Chambre s'il s'est servi des prévisions relatives au taux de chômage pour cette année, ou s'il n'en a tenu aucun compte lors de la préparation de son budget.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous avons tenu compte de toutes les données économiques.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, le ministre doit, soit répondre aux questions qui lui sont posées, soit s'y refuser catégoriquement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Sans vouloir offenser le député, je dois dire que le ministre n'a aucune obligation de ce genre envers la Chambre.

M. Fraser: Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de préciser que le ministre n'est pas obligé de répondre mais que, s'il le fait, il doit répondre à la question qui lui a été posée.

Des voix: Oh, oh!

M. Fraser: Le ministre peut-il nous dire si le volant de chômage actuellement prévu est supérieur ou inférieur aux prévisions dont disposait le gouvernement lorsqu'il a présenté son budget en novembre?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai dit à la Chambre qu'en raison de la détérioration régulière de l'économie américaine avec tout ce que cela comporte pour nos exportations, nous allons être obligés d'être plus modestes dans nos prévisions touchant la croissance de l'emploi. J'ai aussi déclaré au chef du député que je ne me risquais jamais à faire des prédictions dans le domaine du chômage en raison des nombreux impondérables en jeu, y compris les taux de participation.

M. Fraser: Répondez à ma question.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Le député fait bien de faire un crochet par ici au cours de son voyage dans le pays, mais je réponds à sa question du mieux que je peux.

Des voix: Bravo!

M. Fraser: Lorsqu'on ne sait que répondre, on essaye de dévier du sujet. Le ministre aurait-il la courtoisie de répondre à la question que je lui ai posée? Sa dernière